



LES DROITS CULTURELS DANS LE GRAND EST

Point de convergence entre les acteurs ?

S'approprier les droits culturels pour les mettre en action dans les pratiques des acteurs des champs culture, éducation populaire, jeunesse, développement social, solidarité etc.

Jeudi 14 septembre 2017

9h00 – 17h30

au Manège, scène nationale de Reims

2 Boulevard du Général Leclerc 51100 Reims

Il et elles ont co-construit cette journée

Annabelle BAYNARD,

animatrice Marne, association Le son des choses

Audrey RIO,

députée Nationale en Charge de Région Champagne-Ardenne, FRANCAS

Claire MASURE,

responsable des relations avec les publics, manège, scène nationale-reims

Jean-François DARGENCOURT,

directeur Maison de quartier Jean Jaurès - Espace Le Flambeau, Association des Maisons de quartiers de Reims

Marianne CAILLOUX,

maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, enseignante chercheure, Laboratoire CEREP (sociologie-URCA)

Natacha BIANCHI,

directrice artistique et metteuse en scène, Cie L'Atelier intemporel

Sabrina LAYES-DUVAL,

responsable régionale, Cultures du cœur Champagne-Ardenne

Nelly LOPEZ et Charlotte COUDERT BELARABI,

co-animatrices et coordinatrices du plan d'action éducation populaire et culture Grand Est, FRMJC Champagne-Ardenne

Merci à toute l'équipe du manège, scène nationale-reims pour son accueil et en particulier à Nina Penz, ainsi qu'à nos restaurateurs.

Ils mettent à disposition des moyens humains, matériels et financiers pour cette journée



NOTE D'INTENTION

Votre présence lors de cette journée sera l'occasion d'affirmer votre volonté d'engagement sur les droits culturels, de comprendre les enjeux de ces droits indivisibles, indissociables des droits économiques et sociaux¹, d'interroger les pratiques artistiques et culturelles afin que la culture contribue à ce que toutes les personnes puissent choisir leurs héritages, leurs identités, leurs environnements et leurs futurs, agir pour leur émancipation, générer une humanité plus humaine, libre, digne et solidaire.

Cette journée est le résultat et, nous espérons surtout, le début d'une démarche collective qui entend sortir de l'entre soi de l'éducation populaire et de la culture, de tout enfermement professionnel, institutionnel, sectoriel, voire territorial.

En repérant les contraintes, les obstacles mais aussi les possibilités pour agir, cette journée aura pour objectifs d'apporter des références et des expériences, de produire des pistes de réflexion, d'avancer collectivement vers des solutions pour mettre en action nos valeurs, allant ainsi au-delà de leur seule affirmation.

Dans un climat de réflexion critique positive, nous analyserons et questionnerons ensemble, et avec bienveillance, des projets au regard des droits culturels.

L'objectif est sur le court et le long terme : inscrire durablement les droits culturels dans nos pratiques.

Chacun de nous peut devenir garant du respect de la dignité des personnes et promouvoir les droits culturels, quel que soit son secteur d'activité.

Le collectif est source de motivation, de connaissance et d'inspiration pour s'engager dans une dynamique durable pour comprendre, faire vivre et défendre les droits culturels. Cela passe par la conscience de ses propres limites et une meilleure connaissance des contraintes, ressources et savoirs des autres, la compréhension des interactions entre les secteurs culturels, sociaux et économiques, le dépassement des relations de pouvoir et des enjeux de pouvoir, la capacité de formaliser théorie et pratique pour rendre visibles des réflexes plus ou moins conscients et faire évoluer notre action.

En fin de journée, nous vous proposerons de constituer des trinômes réunissant des personnes issues de différents secteurs d'activité, qui souhaitent questionner entre elles leurs pratiques au regard des droits culturels. Ainsi, une deuxième journée en mars 2018, permettra de rendre compte des analyses que nous aurons fait émerger pour les confronter entre elles et ouvrir ainsi, nous l'espérons, de nouvelles sources et leviers d'action.

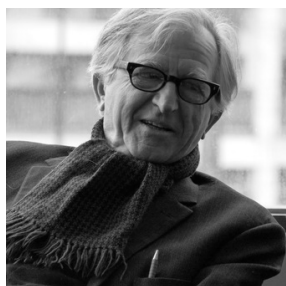
Ambition de la journée : devenir des acteurs-ambassadeurs des droits culturels dans le Grand Est

Le groupe d'appui à la transmission et à la recherche pour l'éducation populaire et la culture en Grand Est

¹ 1948, Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 22 : toute personne « est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité », Téléchargement :

http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Documents/UDHR_Translations/frn.pdf

INTERVENANT-ES



Jean-Michel Lucas, docteur en économie, chercheur-militant pour les droits culturels

Jean-Michel Lucas, est docteur d'État ès sciences économiques. Il met à profit son expérience dans l'administration culturelle (directeur régional des affaires culturelles, conseiller au cabinet du ministre de la Culture, Jack Lang, présidence d'associations de musiques actuelles...) et dans la recherche universitaire (maître de conférences à l'Université Rennes 2) pour s'engager dans la défense des droits culturels des personnes.

Sous le pseudo du Doc Kasimir Bisou, il poursuit ses travaux sur la critique des politiques culturelles publiques qui, de plus en plus, se contentent de renforcer l'attractivité et le rayonnement culturel des territoires.

Face à cette conception de la culture comme activité de production de biens et services, mobilisée pour affirmer la puissance des industries culturelles et des identités territoriales dans la compétition internationale, il plaide pour une autre éthique publique en matière culturelle. Il suggère ainsi d'autres perspectives d'action publique fondées sur une approche humaniste de la culture. Une approche respectueuse des droits humains fondamentaux, faisant de la diversité culturelle la première ressource de patrimoine de l'Humanité, conformément aux engagements des États à l'UNESCO ! Une politique culturelle active, non pour gagner des parts de marchés au détriment des autres cultures, mais pour favoriser le chemin vers un meilleur "Vivre ensemble", fait de plus de liberté, plus d'émancipation, plus d'économie créative solidaire.²



Patrice Meyer-Bisch, Groupe Fribourg droits culturels - Bureau du haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Philosophe, a été coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg jusqu'en août 2017 ; il est actuellement Président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH). Il mène des recherches d'observation/action sur l'ensemble des droits de l'homme dans leurs rapports au politique et à l'économie, en particulier les droits culturels et les droits économiques, dans plusieurs pays en Europe, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb.³

² <http://www.irma.asso.fr/Jean-Michel-Lucas-Doc-Kasimir>

³ <http://droitsculturels.org/patrice-meyer-bisch-ressources/>



Nicole Garnier, militante, Fédération départementale des Centres Sociaux du Rhône

A 40 ans, après un licenciement économique dans une entreprise privée, Nicole Garnier se réoriente par une Formation en médiation culturelle à Crolles (Isère) en 1991. De 1992 à 1995, elle obtient une Licence et Maîtrise de « Conception et mise en œuvre de projets culturels » à Lyon 2. A partir de 95, elle exerce ses compétences pendant 17 ans sur la ville de Vaulx-en-Velin dans le 69 (Rhône) dont 3 ans passés comme coordinatrice d'une mission d'animation et de gestion de L.C.R (locaux collectifs résidentiels) auprès d'associations communautaires pour la plupart et 14 ans comme directrice d'un centre social et culturel de 1998 à 2012. En 2009/2010, elle réalise un Master 2 à Lyon 2 « Développement culturel et direction de projet » et un mémoire : « Centres sociaux - socioculturels - arts et cultures- Des projets culturels pour le respect des valeurs défendues dans la charte fédérale française Dignité, Solidarité, Démocratie » : *Jean-Michel Lucas en tant que directeur de mémoire, m'amène à réfléchir sur d'autres postures d'encadrement des usagers, au respect des places et rôles de chacun ; je fais l'apprentissage de la notion de droits culturels.*

Parallèlement en 2007, Nicole Garnier rentre comme administratrice à la FCSR (Fédération des Centres sociaux du Rhône) dans le collège des salariés ; *J'apprends beaucoup sur la diversité de ces structures souvent liée aux territoires d'implantations et aux questions qui s'y posent : banlieue, rural, métropole, Villeurbanne.*

En 2012, elle prend sa retraite et devient administratrice bénévole de la FCSR et rentre au bureau en tant que co-vice-présidente chargée de la culture. Depuis 2010, Nicole a rejoint le groupe culture national animé par Patricia Brenner, déléguée de la FCSF (Fédération des centres sociaux et socio culturels de France) à Paris. Actuellement co-présidente de la FCSR, toujours au groupe culture national qui depuis 2011 a orienté ses axes de travail sur « Culture et Pouvoir d'agir » en lien avec la thématique générale impulsée par le Congrès national qui s'est déroulé à Lyon en 2013.



Natacha Bianchi, directrice artistique et metteuse en scène, Cie L'Atelier intemporein

Natacha Bianchi est metteuse en scène de la compagnie de théâtre rémoise L'Atelier Intemporein créée en 2002.

Tout en préparant sa maîtrise de Philosophie en 1995, elle suit durant une année des ateliers réguliers animés par Christian Schiaretti à La Comédie de Reims sur l'histoire du théâtre, la décentralisation et le théâtre public. Puis elle se forme par le biais des ateliers professionnels de la Comédie de Reims dirigés par Michel Bernardy, Sophie Loucachevski, Sylvie Debrun, Claudia Stavisky et Elysebaeth Chailloux. De 2001 à 2006, elle approfondit son travail de direction d'acteurs en participant aux stages de Philippe Hottier, avec lequel elle aborde un travail de fond sur la dynamique de l'acteur et du personnage, le jeu de clown et le masque. Cherchant à traduire sur scène le texte dans toutes ses dimensions, elle n'hésite pas, lorsque cela est approprié, à allier d'autres disciplines artistiques.

Les textes mis en scène traitent du conflit existant entre l'homme, ses aspirations profondes, et la société, l'histoire dans laquelle il est pris, pour interroger les valeurs qui fondent l'humanité. Le travail est aussi résolument attaché aux vertus créatrices de la poésie. De l'œuvre de Henri Michaux, elle met en scène *Un certain Plume* (2002), elle compose *Cabaret Exorciste*, à partir de textes de cet auteur, avec Eric De Sarria (Comédien-Marionnettiste) et François Barisoux (pianiste), spectacle alliant théâtre d'objets et musique (2007), et *Cabaret Plume* (2009) : une version pour le jeune public. Elle adapte pour la scène des extraits du *Voyageur de Minuit* de l'écrivain afghan Sayd Bahodine Majrouh (2004), spectacle dans lequel elle associe des musiciens, dont le célèbre Momen Khan Bilton, spécialement venus de Kaboul. En 2011, elle met en scène *Albatros*, texte de Fabrice Melquiot (repris en 2016) et en 2013 le texte de Philip Ridley :

Fairy Tale Heart. Suite aux spectacles Albatros et Fairy Tale Heart, elle continue à vouloir explorer, au travers d'œuvres dramatiques contemporaines, le territoire de l'enfance et de l'adolescence, en questionnant les ressources propres aux jeunes, dans des contextes en crises (familiale, sociale, économique...). En 2014, elle s'intéresse au théâtre du dramaturge Edward Bond. Interpellée par la radicalité de son regard sur le monde actuel et le devenir de l'être humain, son décryptage des mécanismes de la violence qui courent dans nos sociétés, leurs causes et leurs conséquences, elle s'empare de son corpus à destination des adolescents. En 2016, elle crée avec une petite troupe de jeunes rémois un « Laboratoire de création » autour d'un texte d'Edward Bond Les Enfants.

A chaque nouveau projet, elle ouvre le processus de création au public, de manière adaptée suivant le lieu de travail : en milieu scolaire, notamment lors des résidences de création ou à l'occasion de la diffusion de ses spectacles, dans les quartiers et les associations, afin de partager le plus largement possible les aventures théâtrales de la compagnie. Natacha Bianchi s'intéresse aux pédagogies alternatives par lesquelles la personne est au centre de la relation.

PROJECTION

Témoignages « Êtres au monde », par les MJC's de Bretagne, dans le cadre de leurs travaux avec Jean-Michel Lucas.

Ces témoignages ont été recueillis auprès de personnes qui fréquentent les MJC's autour de 4 questions :

Comment avez-vous été accueillis ?

Comment vous êtes-vous sentis reconnus ?

Comment vous êtes-vous sentis valorisés ?

Est-ce que ce parcours a changé quelque chose pour vous ?

« Notre objectif était de vérifier au-delà de nos déclarations et projets associatifs, la réalité de l'impact de nos actions auprès des personnes elles-mêmes, puisque nous déclarons être un lieu de vie pour la reconnaissance et l'émancipation des personnes.

Les pratiques artistiques ou culturelles quelles qu'elles soient, permettent par leurs potentiels, l'expression des personnes et la rencontre avec les dimensions sensibles et intimes de leurs Êtres.

La pertinence des propos fait que c'est aussi un formidable outil d'évaluation réflexive mais aussi un matériau qui permet de redire à nos interlocuteurs publics, la force de nos valeurs et l'efficacité qualitative de nos actions. » Thierry MENAGER, Directeur, Antipode MJC Rennes

Programme

9h	Accueil
9h15-9h45	Introduction Bruno Lobé, directeur du manège, scène nationale-reims Nelly Lopez, co-animatrice et co-coordinatrice du plan d'action EPC Grand Est pour la Fédération Régionale des MJC Champagne-Ardenne Jean-François Dargencourt, référent culture, Fédération Départementale des Centres Sociaux <i>Par le groupe d'appui à la transmission et la recherche EPC</i>
9h45-11h15	Repères historiques, philosophiques et politiques des droits culturels en France et à l'international Patrice Meyer-Bisch et Jean-Michel Lucas
11h15-11h30	Projection témoignages « Êtres au monde » des MJC de Bretagne
11h30-11h45	Pause
11h45-12h45	Table ronde d'acteurs de terrain déjà investis dans les droits culturels : présentation de leurs expériences et mise en perspective de leurs témoignages. <i>Nicole Garnier, militante, Fédération départementale des Centres Sociaux du Rhône</i> <i>Natacha Bianchi, artiste indépendante, Cie L'Atelier intemporein</i>
12h45-13h45	Repas sur place
13h45-14h15	Heure limite d'inscription au tirage au sort
14h15-15h45	Huit études de cas participatives : les projets au regard des droits culturels
15h45-16h45	Paroles croisées des intervenants : problématisation, mise en perspective, enjeux prioritaires de collaboration suite aux études de cas.
16h45-17h00	Tirage au sort et regroupement des binômes : échanges sur les rencontres à prévoir
17h00-17h15	Conclusion,



Étude-action : Place et rôle des associations et fédérations d'éducation populaire dans les pratiques artistiques et culturelles

Commandée fin 2013 à la Fédération Régionale des MJC Champagne-Ardenne par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) de Champagne-Ardenne, L'étude-action avait pour objectifs de :

- Montrer ce que les associations d'Éducation populaire apportent à la population, tant dans les territoires que dans les pratiques artistiques et culturelles,
- Repérer et trouver des convergences d'action avec les institutions culturelles, artistes, élus locaux et territoriaux,
- Être acteurs de solutions,
- Favoriser, par l'art et la culture, des processus démocratiques et émancipateurs pour la population et, en particulier, les jeunes générations.

Ce sont plus de 450 personnes qui agissent dans le champ de l'Éducation populaire et/ou de la culture, en Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine, Île-de-France, Belgique... qui ont contribué aux étapes de l'étude-action : comité de pilotage (21 personnes), questionnaire aux associations et fédérations d'Éducation populaire (113 réponses), microquestionnaire aux institutions artistiques et culturelles (39 structures), 41 entretiens qualitatifs, 4 tables rondes départementales, 2 journées de Parlement éphémère, 6 monographies.

PUBLICATIONS EN LIGNE

RAPPORT DE L'ÉTUDE-ACTION :

<https://drive.google.com/open?id=0BqkJhY8qkdfT3lSV0pXUy1pb2M>

SYNTHESE :

https://drive.google.com/open?id=1N7sp4Td2E_eEEdgzZRtEI_YbsMVNm6GTqXOWlW1JqY

RÉPORTAGE DU PARLEMENT EPHEMERE 2015 :

<https://www.youtube.com/watch?v=HRDAmsrGt4U>

2016 année charnière :

De l'étude-action au plan d'action
éducation populaire et culture

De la Champagne-Ardenne au Grand Est

Le 24 mars 2016, le comité de pilotage a largement invité les acteurs ayant participé aux différentes phases de l'étude pour sa restitution à l'Hôtel de Région de Châlons en Champagne. La restitution a permis de présenter les analyses de l'étude, ses constats et de proposer aux acteurs de s'engager collectivement dans un plan d'action.

Dès lors, un colossal travail de mobilisation pour une mise en chantier du plan d'action a été impulsé par la

FRMJC Champagne-Ardenne sur l'ensemble du territoire de la nouvelle région Grand Est. Six groupes d'appui se sont formés pour construire des expertises collectives et agir sur les six chantiers prioritaires du plan d'action. Sur la base du volontariat, ils sont ouverts à toutes et tous durant trois ans (2016-2019), ont une organisation souple, en évolution constante. Ils sont animés sur les principes de l'échange et de la coopération, dans l'esprit et avec les méthodes de l'éducation populaire.

LE PLAN D'ACTION C'EST

3 ANNEES D'EXPERIMENTATIONS
POUR L'EDUCATION POPULAIRE
ET LA CULTURE EN GRAND EST
350 contributeurs à ce jour

L'expertise collective, les actions et productions, ont vocation à :

- Qualifier et renforcer les pratiques artistiques et culturelles des associations et fédérations d'éducation populaire en Champagne-Ardenne
- soutenir les pratiques de mutualisation et de coopération pour que les associations puissent s'adapter aux évolutions administratives, politiques, techniques, sociétales et environnementales tout en poursuivant leur objet et en renforçant leur capacité d'agir dans le champ artistique et culturel.

GROUPES D'APPUI

FORMATION

TRANSMISSION ET RECHERCHE

COOPERATION TERRITORIALE

MOBILITE

IDENTIFICATION, RESSOURCES ET CREATION D'OUTILS
NUMERIQUES POUR LA COOPERATION CULTURELLE

ÉVALUATION

GROUPE D'APPUI A LA TRANSMISSION ET LA RECHERCHE EDUCATION POPULAIRE ET CULTURE EN GRAND EST

Constats // Compte tenu du renouvellement générationnel des responsables éducation populaire, de la carence d'inventaire de documents de tous types, du manque d'outils de transmission, début d'une prise de conscience du manque de cadres de référence et de productions pour la transmission.

Par ailleurs, les pratiques de l'éducation populaire font l'objet d'assez peu de recherches universitaires, celles-ci apporteraient des questionnements et des mises à distance bénéfiques ainsi qu'une valorisation de l'utilité sociale, de l'éducation populaire, etc.

Pistes de travail initiales // Répertorier les travaux de recherche existants sur « éducation populaire / culture », réaliser un corpus actualisé d'expériences d'éducation populaire,

Lancer un appel à contributions (écrites, audio visuelles, ...) sur « éducation populaire / culture »,

Rapprocher la vie associative et le milieu de la recherche.

Faire connaître et valoriser les conventions CIFRE, les bourses doctorales et tout autre outils (bourse de Fondation) servant des objectifs de recherche sur « éducation populaire / culture ».

Aujourd'hui // Ce groupe identifie des travaux sur culture/éducation populaire au sein de leurs réseaux d'acteurs et auprès des centres de recherche mais cherche aussi des points de vue de convergence mobilisateurs pour une dynamique de développement culturel solidaire entre institutions artistiques et culturelles, associations, collectivités, État, artistes, ... Ainsi, l'approche de la culture par les droits culturels de la personne, pour toutes les communautés humaines, est apparu comme un changement de paradigme pertinent pour sortir du discours de « la démocratisation de l'accès à la culture » par lequel, dans la pratique, les institutions artistiques et culturelles se contentent dans leur grande majorité, de faire leur offre artistique et culturelle, sans interaction réelle avec les ressources de la population et du territoire, en aménageant des séances de sensibilisation pour des publics captifs, des tarifs et/ou horaires pour tenter d'attirer, en vain, la masse de ceux et celles qui ne fréquentent pas les lieux institués de la culture. Ce changement de paradigme nous permet également de sortir de la seule revendication des valeurs de l'Éducation Populaire et de la logique éducative confrontée à la logique marchande. Cette approche par les droits culturels de la personne, indissociable des autres droits sociaux et économiques, promue de longue date dans les conventions mondiales de l'Unesco et la Déclaration de Fribourg, est désormais inscrite dans la loi en France par la loi NOTRe et la loi LCAP (liberté création architecture et patrimoine) mais les acteurs institutionnels et associatifs cherchent aujourd'hui des repères pour mettre en action cette approche. C'est pourquoi le groupe a décidé de mettre en place une journée de formation-action régionale sur les droits culturels, afin que les acteurs s'identifient, trouvent des éclairages conceptuels et méthodologiques, puissent trouver des motivations, des expériences et des outils pour l'action.



Les contributeurs au groupe d'appui transmission et recherche (mars 2016 à ce jour) // **Annabelle BAYNARD**, Animatrice Marne Le son des choses – **Natacha BIANCHI**, Directrice artistique – Metteur en scène Atelier intemporaïn – **Audrey RIO**, Déléguée Nationale en Charge de Région C-A Francas – **Barbara VINCENT**, Bénévole FRMJC CA – **Claire MASURE**, Responsable des relations avec les publics manège, scène nationale-reims – **Sabrina LAYES-DUVAL**, Responsable régionale Cultures du Cœur Champagne-Ardenne – **Dominique MANSUY**, Référent Culture Association des maisons de quartier de Reims – **Estelle GARNIER**, Responsable sciences humaines et sociales ID CHAMPAGNE ARDENE – **Francine AVISSE**, Adjointe au directeur FDMJC Aube, chargée de la culture FDMJC Aube / FRMJC CA – **Charlotte COUDERT BELARABI**, Chargée de mission éducation populaire et culture, Co-animatrice et coordinatrice EPC Grand Est FRMJC CA – **Jean-Claude DANIEL**, Militant bénévole – **Jean-François DARGENCOURT**, Référent Culture et directeur Maison de quartier Jean Jaurès Association des maisons de quartier de Reims – **Jean-Marc SARTORE**, Directeur des ressources et des territoires Marne-Ardenne FRMJC CA – **Michaël BOUILLON**, Directeur FDMJC de l'Aube – **Amélie ROSSI-PAHON**, Directrice MJC Calonne/Pôle culturel de Sedan – **Marianne CAILLOUX**, Enseignante Chercheure Laboratoire CEREP/URCA – **Maryline PAILLARD**, Vice-Présidente MJC CALONNE/Pôle culturel de Sedan – **Laurent BISTON**, Directeur MCL Ma Bohème Charleville-Mézières – **Lucile LE NICARDOUR**, Chargée de médiation culturelle Festival mondial des théâtres de marionnettes – **Monique VERVONDEL-GAULGUET**, Comédienne amatrice Compagnie Myrionne – **Nathalie DAHM**, Chargée de Mission Service Universitaire d'Action Culturelle SUAC URCA – **Nelly LOPEZ**, Co-animatrice coordinatrice EPC Grand Est Indépendante – **Pascal LABORDERIE**, Enseignant-Chercheur Laboratoire CEREP (sociologie-URCA) – **Sylvain VOGEL**, Président Association Sur les Sentiers du théâtre – **Sylvie FASSI**, Administratrice MJC CALONNE/Pôle culturel de Sedan. *Contact* : epcgrandest@gmail.com / 03 26 77 67 85

INSCRIPTION

PRIVILEGIEZ L'INSCRIPTION EN LIGNE :

<https://www.weezevent.com/journee-les-droits-culturels-dans-le-grand-est>

ou envoyer ce bulletin par voie postale uniquement à FRMJC Champagne Ardenne, 41 rue Pierre Taittinger 51100 Reims

La réservation et l'inscription ont valeur d'engagement.

Date limite de réception de l'inscription : 11/09/2017

Pour toute informations contacter : 03 26 77 67 85

Inscription Journée Droits culturels dans le Grand Est 14 septembre 2017

Prénoms, Noms :

Établissement :

Fonction :

Email :

Téléphone/Portable :

Adresse postale :

Votre champ d'action (principale)

- Culture
- Education populaire
- Service public
- Solidarité
- Jeunesse
- Développement social
- Santé
- Economie Sociale et Solidaire
- Secteur marchand
- Autre (précisez)

Votre champ d'action (secondaire) :

- Culture
- Education populaire
- Service public
- Solidarité
- Jeunesse
- Développement social
- Santé
- Economie Sociale et Solidaire
- Secteur marchand
- Autre (précisez) :

Tarif normal

Réserve une place + un repas pour la journée « Les droits culturels dans le Grand Est » le 14 septembre 2017 et je joins à cet envoi un chèque de 17 € à l'ordre de la FRMJC Champagne-Ardenne.

Réserve une place sans repas pour la journée « Les droits culturels dans le Grand Est » le 14 septembre 2017 et je joins un règlement par chèque de 7€ à l'ordre de la FRMJC Champagne-Ardenne.

Un reçu vous sera envoyé à réception du règlement.

Tarif étudiant-es / enseignant-es

Journée offerte pour les étudiants et enseignants.

Je suis étudiant-e / enseignant-e

Je réserve un repas. (Joindre un règlement par chèque de 10€ à l'ordre de la FRMJC Champagne Ardenne)

Je ne réserve pas de repas

Signature



MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.



MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.



MES NOTES

A series of horizontal dashed lines spanning the width of the page, designed for writing notes.



MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.



MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.



MES NOTES

A series of horizontal dashed lines for writing notes.

INFOS PRATIQUES

Billetterie

<https://www.weezevent.com/journee-les-droits-culturels-dans-le-grand-est>

Facebook

<https://www.facebook.com/educpopculture/>

Coordonnées organisateur

FRMJC Champagne Ardenne

41 rue Pierre Taittinger 51100 Reims – 03 26 77 67 87

epc.grandest@gmail.com

Accès

manège

scène nationale-reims

2 Boulevard Général Leclerc

CS 80016 51724 Reims cedex

À PIED

Le manège est à 5 minutes de la place Drouet d'Erlon et à 10 minutes de la Gare centrale, au bas des promenades

EN VOITURE

Autoroute A4, Reims Centre

Pensez au covoiturage !

PARKING

Sur les Promenades à proximité du manège

EN BUS

Lignes 7, 8, 30 et Noctambus, arrêt man

